



Union des syndicats CGT de Paris
85 rue Charlot 75140 PARIS cedex 03
Téléphone 01 44 78 53 31
Télécopie 01 48 87 89 97
Courriel : accueil@cgtparis.fr
www.cgtparis.fr

Paris, le 1^{er} juin 2022

Lettre ouverte aux candidats (hors extrême droite) aux élections législatives dans les 18 circonscriptions de Paris.

(Envoi via un courriel aux fédérations parisiennes des partis politiques).

Madame, Monsieur,

Les élections législatives seront déterminantes pour choisir la politique qui sera menée dans notre pays. C'est pourquoi nous vous sollicitons en vue d'obtenir de brèves réactions à nos 20 propositions revendicatives :

- La retraite à 60 ans maximum avec un taux de remplacement de 75% et un minimum de pension égale au SMIC,
- Le SMIC brut à 2000€, la hausse des salaires, des pensions, des allocations et des minimas sociaux,
- La lutte contre le chômage, ce qui suppose d'interdire les licenciements boursiers et de créer des emplois à Paris pour répondre aux besoins sociaux et aux enjeux environnementaux,
- La durée de travail hebdomadaire de 32H,
- Les 7 questions de l'intersyndicale des retraités :
 - > Indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen,
 - > Rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014,
 - > Annulation de la hausse de la CSG,
 - > Amélioration du système de santé hospitalier,
 - > Prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par l'assurance-maladie et embauche/formation dans les Ehpad et les services à domicile,
 - > Remise en place de services publics de proximité,
 - > Création d'un ministère dédié aux personnes âgées et aux retraités,
- L'abandon des projets de fermetures d'hôpitaux et de services hospitaliers, dont Bichat-Beaujon et l'Hôtel-Dieu,

- Le maintien de tous les lieux d'accueil du public et la réouverture des lieux qui ont fermé,
- L'application effective du droit au logement opposable, le blocage des loyers et le maintien du ministère du logement,
- L'amélioration des transports en commun,
- L'abrogation de la loi El Khomri, des ordonnances Macron, de la réforme de l'assurance chômage et de la loi de transformation de la fonction publique,
- L'engagement de la responsabilité civile et pénale des donneurs d'ordre pour les accidents du travail chez les sous-traitants,
- L'interdiction du plomb dans toute construction, nouvelle ou en cours,
- L'accueil digne des migrants et le droit des travailleurs sans papiers à être accueillis physiquement en préfecture et d'y bénéficier d'une procédure simplifiée de régularisation,
- L'abandon de la doctrine du maintien de l'ordre fondée sur la tension et la répression, pour une nouvelle doctrine fondée sur l'apaisement et la désescalade.

Nous vous remercions par avance du temps que vous consacrerez à nous répondre.

Veuillez recevoir nos salutations républicaines.

Pour l'Union Départementale des syndicats CGT de Paris,

Benoît MARTIN, Secrétaire général.